

CFA de l'académie de Versailles

CAP - AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND ÂGE

UFA du Vexin - 2 rue Jean Hamon 95750 Chars

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Agent accompagnant au grand âge accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne. Il exerce des activités de service :

- dans les services techniques des structures collectives publiques ou privées assurant ou non l'hébergement des personnes ;
 - au domicile privé individuel ou collectif
 - d'employeurs particuliers
 - par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de services (emplois familiaux).
- Il sera en mesure de :

- Maintenir en état le cadre de vie des personnes
- Préparer et servir des repas en respectant les règles d'hygiène et de sécurité
- Travailler seul à domicile et au sein d'une équipe de travail en collectivité dans le respect des règles de vie à domicile comme en collectivité.

CONTENU

Compétences professionnelles :

Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne
Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

Savoirs :

Français et Histoire-géographie
Enseignement moral et civique
Mathématiques et physique-chimie
Éducation physique et sportive
Prévention santé environnement
Langue vivante étrangère

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 400 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2025

Date de fin : 31 août 2026

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement
3ème de collège.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (CAP, BEP)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
CAP Agent accompagnant au grand âge

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en certificat de spécialisation (CS), en 2 ans en un bac professionnel, ou d'intégrer des formations préparant à certains diplômes d'état du secteur sanitaire et social

Exemple(s) de formation(s) :

- Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social
- CS aide à domicile
- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Apprentissage en deuxième année.

[Fiche RNCP 37669](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

CONTACT

Mme Sandrine Depont

Mail : sandrine.depont@ac-versailles.fr

Tél : 01.30.39.91.43

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.

